

ÉDITORIAL

Sahara marocain : une nouvelle dynamique ?

Charles Saint-Prot
Directeur général de l'OEG

Le texte de la résolution 2351 du Conseil de sécurité sur le conflit du Sahara marocain, adoptée à l'unanimité vendredi 28 avril 2017, reprend les principaux points du rapport du nouveau secrétaire général Antonio Guterres qui veut sortir de l'immobilisme et des positions ambiguës de son prédécesseur pour créer une nouvelle dynamique de paix. Cette dynamique devrait être accentuée par le remplacement de l'envoyé spécial au Sahara marocain, Christopher Ross, qui fut surtout le véritable porte-parole du régime algérien contre les droits nationaux du Maroc, par une personnalité plus crédible, Horst Köhler.

A beaucoup d'égard, la résolution 2351 permet de constater que le Maroc marque des points. Le Conseil de sécurité a décidé la prorogation du mandat de la Minurso pour une année supplémentaire, avec un mandat inchangé, conformément au souhait de Rabat. La résolution exige également un recensement exact des personnes qui vivent dans les camps de Tindouf en Algérie, chose qu'Alger et le Polisario ont toujours refusé parce qu'un recensement objectif conduirait d'une part à diminuer considérablement le nombre des personnes détenues dans ces camps et du coup cela réduirait l'aide humanitaires de la Croix Rouge qui est détournée au profit de cadres du régime algérien et leurs séides du Polisario. D'autre part, un recensement des personnes des camps de Tindouf en Algérie dévoilerait la supercherie en démontrant qu'il n'y a que très peu de personnes originaires du Sahara marocain (la plupart séquestrées contre leur gré) car le plus grand nombre provient des zones du Sahel et de gens déplacés de force pour grossir la fiction du groupe séparatiste.

L'autre élément important de la résolution porte sur la reprise du processus de négociations dans le cadre du « nouvel esprit » que le nouveau secrétaire général de l'ONU a décidé d'insuffler aux pourparlers. La résolution salue les efforts « sérieux et crédibles » déployés par le Maroc « pour faire avancer le processus vers une résolution ». On notera que ces qualificatifs sont ceux employés par les puissances pour qualifier le plan marocain d'autonomie proposé depuis 2007. Cela revient à remettre en exergue le plan marocain. Il faut bien admettre que ce plan est la seule solution pour mettre fin au conflit artificiel créé par l'Algérie et le bloc communiste dans les années 1970. Il est d'ailleurs approuvé par les grandes puissances, notamment la France. Le représentant de Paris au Conseil de sécurité, l'ambassadeur François Delattre a déclaré qu'il est temps « de regarder vers l'avenir et de relancer les négociations ».

Il faut donc être lucide, l'ONU doit maintenant promouvoir des négociations pour la mise en place du plan marocain d'autonomie. Or, le réalisme dont parle M. Guterres aurait dû conduire à citer l'Algérie dans la résolution. En effet, il est clair pour tout le monde que les séparatistes ne sont qu'une poignée de pantins du régime algérien. Certes, la résolution invite les pays voisins à « apporter une contribution importante » au processus de règlement du conflit. C'est un premier pas car il est constant que cette invitation concerne l'Algérie qui ne peut plus se dérober.

Il serait temps de sortir de l'ambiguïté et de constater que l'affaire du Sahara marocain n'est évidemment pas un problème de décolonisation mais une question d'agression d'un pays (l'Algérie) contre son voisin (le Maroc).

Les récentes provocations de bandes armées du Polisario dans la zone démilitarisée de Guerguerat entre le Maroc et la Mauritanie ont démontré que la partie algérienne est aux abois et a recours à des aventures dangereuses pour la sécurité régionale. En tout cas il faudra rester vigilant car il ne peut y avoir de progrès du processus de règlement du conflit si le Polisario continue ses provocations. On peut expliquer l'agitation algérienne par le fait que le Maroc ne cesse de marquer des points sur le plan diplomatique. On a pu constater les points marqués par la diplomatie du Roi Mohamed VI lors du dernier sommet de l'Union africaine. La reprise des relations diplomatiques avec Cuba, vieux soutien du séparatisme, est aussi significative. À vrai dire, l'Algérie est de plus en plus isolée, réduite à un dernier carré d'États totalitaires comme la Corée du Nord ou le Venezuela. Il y a bien longtemps que le conflit artificiel créé par l'Algérie et le bloc communiste au milieu des années 1970 a fait long feu et tout le monde sait aujourd'hui que ce complot contre le Maroc n'a été qu'un leurre. Il est clair que les régions d'Oued ad Dahab et de Seguiet al Hamra sont des territoires historiquement marocains et ils le resteront. La décolonisation s'est terminée avec la récupération du Sahara marocain et la fin de l'occupation espagnole en 1975-1976. Depuis, le conflit créé par Alger est une affaire d'ingérence étrangère dans les affaires marocaines et d'une tentative de déstabilisation en violation de paragraphe 4 de l'article 2 de la Charte des Nations unies.

Il est temps de mettre fin à ce conflit artificiel qui ne fait que perturber la stabilité et la sécurité de la région. Pour cela, la communauté internationale doit enfin apporter un soutien sans ambiguïté au plan marocain d'autonomie.

La visite du Pape à al Azhar : Répondre à un défi historique

Oussama Nabil, directeur du département des études francophones de l'Université al Azhar (Le Caire), professeur d'Islamologie, membre du conseil scientifique de l'OEG

Thierry Rambaud, professeur à l'Université Paris Descartes-Sorbonne Paris Cité, directeur des études de l'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris



La visite du Pape au Caire et à al Azhar, le 28 avril 2017, constitue un événement fondamental en cette période si troublée, de conflits, d'attentats et de persécutions. Le Saint Père est venu y délivrer un message de paix et poser les conditions d'un véritable dialogue entre les catholiques et les musulmans.

Quel symbole d'espoir dans un moment où les tensions ne cessent de croître ou les chefs d'État tiennent des discours de plus en plus guerriers et déstabilisateurs... Vraiment, ne sous-estimons pas ce qui s'est passé au Caire ce vendredi 29 avril.

Les discours du Pape comme du Grand Imam Ahmed el-Tayeb ont souligné le courage et la droite volonté de ces instances porteuses de paix et d'espérance de l'Islam et du christianisme. Le courage de se réunir malgré la menace des terroristes et la volonté de partager la culture de la tolérance et de la paix dans un contexte mondial violent. Le Pape François déclarait ainsi vendredi dernier : « *Que l'unique extrémisme admis pour les croyants est celui de la charité !* »

Ce discours s'inscrit dans le prolongement de la Déclaration fondamentale, signée début mars, à al Azhar et qui avait déjà marqué une étape importante. En effet, le Grand Imam avait clairement demandé aux responsables musulmans d'en terminer avec la dhimmitude et le mot de « minorités » pour désigner les autres croyants, ceux des « gens du Livre » : les chrétiens et les juifs. On rappellera que les *dhimis* payaient la *Jzia*, c'est-à-dire des taxes, en échange de la protection des lieux de culte et la protection de leur vie contre des agressions. Dès lors que les chrétiens et les juifs participent avec les musulmans à la lutte contre la violence et l'extrémisme, un tel statut ne fait plus guère sens.

À la place du statut de dhimmitude qui traduit une infériorité en termes juridiques, le Grand Imam d'Égypte invite à privilégier l'appartenance commune à l'État national qui est défini par une Constitution reconnaissant les mêmes droits à tous les citoyens, quelle que soit leur religion. Le Grand Imam a rappelé que la citoyenneté, loin d'être étrangère à l'Islam, était dans ses fondements mêmes et remontait à la « Constitution de Médine », constitution mise en place par le Prophète avec les Chrétiens et les juifs. Il existait alors une égalité des droits entre les chrétiens, les juifs et les musulmans.

Le message est fort et actuel : tous les citoyens doivent disposer des mêmes droits, notamment en matière religieuse.

Les mots sont clairs : ils disaient la nécessité de reconnaître un véritable statut juridique protecteur aux chrétiens orientales. La rencontre de ce 28 avril prolonge cette déclaration essentielle non seulement en plaçant l'accent sur deux dimensions essentielles.

En premier lieu, en soulignant la nécessité d'approfondir les conditions d'un véritable dialogue entre les deux grandes religions. Mais, à quelles conditions ce dialogue est-il possible ? Un véritable dialogue « sincère » repose sur une règle des 3 « C » : connaître l'autre, le comprendre, et également copartager avec lui une responsabilité envers le monde et la construction de son avenir. Le dialogue ne peut être seulement une affaire de connaissances mutuelles, il doit être également praxis sur le terrain politique et social en reconnaissant les libertés fondamentales de tous les citoyens quelle que soit leur appartenance religieuse.

En second lieu, en évoquant la contribution essentielle des religions à l'édification de la paix civile et religieuse au service du bien commun dont la responsabilité échoit à la communauté politique naturelle qui est l'État. C'est à ce dernier qu'appartient la responsabilité de cohésion et de consolidation de la volonté commune qui est à l'origine du « faire en commun ». Il importe ici de rappeler l'importance majeure de « l'État constitutionnel » qui doit faire prévaloir les principes de citoyenneté, d'égalité et de prééminence du droit. Ces derniers permettent l'organisation de la vie en commun et l'État ne doit pas abdiquer ses prérogatives à des communautés particulières. C'est à un véritable appel à une appartenance commune à la même communauté politique qui est ainsi lancée par les hauts responsables religieux.

Cette haute mission implique de réformer le discours religieux afin que ce dernier réponde à l'évolution du temps et se situe à la hauteur de cette rencontre historique. Moins de deux semaines après l'odieuse attentat de Taranta et d'Alexandrie, il y a peut-être dans cette rencontre, ce discours et ce texte, l'esquisse - tout du moins des clés - d'une solution politique, d'un bouclier de protection des chrétiens d'Orient si terriblement frappés. Certes, cette déclaration ne peut tout et les propos du Pape comme ceux du Grand Imam peuvent susciter encore indifférence, résignation ou même provocation. De la même manière, cette revisitation de la notion « de citoyenneté » en islam doit en appeler d'autres, notamment en matière d'État, avec la *oumma*, et de libertés fondamentales.

Le message de cette rencontre n'en revêt pas moins une dimension universelle et, à ce titre, il interpelle tant les responsables politiques, que les dignitaires religieux que les universitaires.

Colloque au Sénat à Paris : « Les femmes des deux rives de la Méditerranée face à l'extrémisme »

Depuis 2014, l'Association des femmes arabes de la presse et de la communication (AFACOM) et l'Organisation islamique internationale pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO) organisent chaque année le Forum international : « *Le dialogue euro-méditerranéen au féminin* ». Cette année le colloque s'est tenu au Sénat à Paris sur le thème « *Les femmes des deux rives de la Méditerranée face à l'extrémisme* », le 26 avril 2017.

Parrainé par la sénatrice Joëlle Garriaud-Maylam, le colloque a été présidé par Dr Zeina el Tibi, présidente de l'AFACOM et il a réuni plus d'une centaine de personnes dont de nombreuses élues : la sénatrice Catherine Morin-Desailly, présidente de la Commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication, la sénatrice Corinne Feret, Françoise Schepmans, député maire de Mollenbeek (Belgique), Maria Teresa Fernandez de la Vega, ancien vice-Premier ministre d'Espagne, des députées égyptienne, marocaine, tunisienne, plusieurs ambassadeurs, diverses personnalités : l'ambassadrice Delphine Borione, secrétaire général adjointe de l'Union pour la Méditerranée (UpM), Dr Jean-Marie Heydt, président du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe, Dr Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) et un parterre de hauts fonctionnaires, d'intellectuels et d'universitaires.

Dans son discours introductif, Zeina el Tibi a souligné que « *l'extrémisme et la radicalisation sont devenus une grave préoccupation aussi bien dans le monde arabo-musulman que dans beaucoup de pays européens. Certains ont pris prétexte pour dénigrer l'Islam en bloc. Pourtant il ne faut donc pas assimiler le monde musulman avec une minorité de fanatiques qui détournent l'Islam à des fins criminelles. L'extrémisme et la radicalisation prolifèrent sur le terreau de l'ignorance. La priorité est de combattre cette ignorance dont profitent les charlatans extrémistes.* »

La sénatrice Joëlle Garriaud-Maylam (France), Samia Djacta, représentant Dr Abdelaziz Othman Altwajiri, directeur général de l'ISESCO, et l'ambassadeur Delphine Borione, secrétaire générale adjointe de l'UPM, ont successivement pris la parole. Trois thèmes majeurs ont été abordés par les oratrices venues d'une douzaine de pays (Maroc, Tunisie, Égypte, Palestine, Italie, Jordanie, Liban, Belgique, Espagne, France, Italie, Roumanie...) : l'action des femmes dans la vie publique ; les femmes victimes et cibles de l'extrémisme ; les femmes médiatrices de paix et de tolérance.

Le panel sur l'action des femmes dans la vie publique a été présidé par la sénatrice Morin-Desailly, présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication au Sénat français, qui a souligné que sous le règne du Roi Mohammed VI, les droits de la femme n'ont cessé d'évoluer au Maroc, et elle s'est félicitée des actions du Souverain visant à consacrer davantage ces droits. Elle a en outre mis en avant la participation de la femme marocaine à la vie politique.

(suite p 4)

ACTIVITÉS



> Conférence à Sciences Po sur les constitutions arabes

Les professeurs Jean-Yves de Cara et Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques, ont présenté l'ouvrage « Les Constitutions arabes » (paru aux éditions Karthala) lors d'une conférence à Sciences Politiques à Paris, le 30 mars 2017, devant un large public d'étudiants de Sciences Po et de la Sorbonne.

> Présentation de *L'État-nation face à l'Europe des tribus* à Sciences Po

Charles Saint-Prot a présenté son récent ouvrage *L'État-nation face à l'Europe des tribus*, (éd. du Cerf) lors d'une conférence à Sciences Po Paris, le 20 avril 2017.

Quoi qu'en pensent les idéologies supranationales et les féodalités de toutes sortes, c'est bien l'État-nation qui est d'actualité. Lui seul est en mesure de relever les grands défis de l'heure en préservant la souveraineté nationale, les libertés et la dignité des citoyens, c'est-à-dire, en fin de compte, le bien commun sans lequel il n'y a pas de politique légitime.

> Zeina el Tibi à la rencontre sur le rôle de la femme en politique



Lors d'une rencontre organisée, le 20 avril à Neuilly, par l'association, l'Ambassadrice et le ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger, jeudi 20 avril à Paris, sous le thème « *le rôle de la femme dans le pouvoir politique, droit et devoir* », Zeina el Tibi, présidente déléguée de l'OEG, a présenté une communication sur le thème « *Droits politiques de la femme au sud de la Méditerranée* »

> Forum sur la Femme Méditerranéenne

Zeina el Tibi et Charles Saint-Prot participeront au *Forum sur la Femme Méditerranéenne* organisé par la Fondation des Trois Cultures (www.tresculturas.org), les 24 et 25 mai à Jerez de la Frontera (Espagne).

(Suite de la page 3).



Françoise Schepmans, députée belge et bourgmestre de la commune de Mollenbeek, qui a été le terreau de plusieurs terroristes, a présenté un exposé très apprécié par l'auditoire. Elle a affirmé que les associations de femmes de sa commune ont une action importante et positive face à la radicalisation. De son côté, Hayat Bouffarachen, vice-présidente de la Chambre des représentants du Maroc, a insisté sur l'importance de l'action des femmes dans la vie publique, soulignant que cette participation à la vie publique a permis à la femme d'acquérir les connaissances, la compréhension du tissu social et une certaine confiance en soi, ce qui lui permet de jouer un rôle actif dans la vie sociale et communautaire. Les députés tunisienne et égyptienne, Leila Hamrouni et May el Batran ont apporté leur témoignage sur la situation dans leur pays.

Modérateur du deuxième panel, les femmes victimes et cibles de l'extrémisme, Charles Saint-Prot, directeur général de l'OEG a précisé qu'il faut bien identifier l'ennemi et les causes de l'extrémisme pour être sûr de ne pas passer à côté de la réponse à long terme. « *Il convient de préciser que nous ne sommes pas en guerre contre l'islam. Le terrorisme n'est l'apanage d'aucune cause ou d'aucune idéologie particulière. Il ne peut y avoir de terrorisme par déterminisme culturel ou religieux. Aussi, la raison doit nous inciter à ne pas assimiler le monde musulman avec une minorité de fanatiques qui détournent l'Islam à des fins criminelles. La priorité est de combattre l'ignorance qui permet la radicalisation. Il faut combattre la radicalisation déviante par l'Islam et au nom de l'islam.* »

Dans les conclusions, Jean-Marie Heydt (Suisse), président du Centre Nord Sud du Conseil de l'Europe, a noté que les discours ont insisté pour le rôle des femmes – mères, épouses et sœurs – pour faire entendre la voix de la tolérance et de la raison. On faut donc souligner le rôle des femmes contre l'extrémisme, notamment par le biais de l'éducation, de la famille, de l'action associative ou des prises de positions des femmes de la politique et des médias. M. Heydt a salué les initiatives visant à combattre l'extrémisme et le terrorisme de personnalités de premier plan, en particulier le Roi du Maroc. Il s'est félicité de la volonté des organisations organisatrices (AFACOM et ISESCO) et de leurs partenaires (UpM, Centre Nord Sud du Conseil de l'Europe, OEG, Fondation Hassan II pour les Marocains de l'étranger...) de promouvoir leur action au service du renforcement de la coopération visant à faire prévaloir les valeurs de paix et de dialogue entre les deux rives de la Méditerranée.

LECTURE

CHARLES
SAINT-PROT

L'État-nation
face à l'Europe
des tribus



Servi par une grande culture et de nombreuses références, le présent essai nous invite à réfléchir à l'avenir de notre État-nation en France en nous mettant en garde contre certaines dérives problématiques de nature à porter atteinte « à ce plus vaste des cercles naturels de communauté sociale ».

Quoi qu'en pensent les idéologies supranationales et les féodalités de toutes sortes, c'est bien l'État-nation qui est d'actualité.

Lui seul est en mesure de relever les grands défis de l'heure en préservant la souveraineté nationale, les libertés et la dignité des citoyens, c'est-à-dire, en fin de compte, le bien commun sans lequel il n'y a pas de politique légitime. (Thierry Rambaud)

[L'État-nation face à l'Europe des tribus](#), Charles Saint-Prot, Les éditions du Cerf, 2017, 128 pages, 10 €.

L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique.

Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à Paris, un bureau à Beyrouth pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, et des correspondants sur les cinq continents.

Directeur : Charles Saint-Prot

Présidente déléguée : Zeina el Tibi

Président du Conseil scientifique : Jean-Yves de Cara

Direction des programmes : Christophe Boutin

Direction des études : Thierry Rambaud et Frédéric Rouvillois

Siège de l'OEG : 14 avenue d'Eylau – 75016 Paris

Tél : + 33 (0) 1 77 72 64 27 et 28 / Fax : + 33 (0) 1 77 72 64 29

Mail : etudesgeo@yahoo.com

Directrice de la publication : Zeina el Tibi - ISSN : 2106-5187



14 avenue d'Eylau
75016 Paris (France)

Suivez-nous sur Twitter :
[@Obsetudesgeopo](https://twitter.com/Obsetudesgeopo)